



**Maintenir le niveau d'excellence dans la formation de la relève,
compétitivité et leadership :**
Une perspective de développement durable

MÉMOIRE PRÉSENTÉ
AU MINISTRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS
PAR
L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Dans le cadre de la consultation publique portant sur
le renouvellement de la politique culturelle du Québec



ECOLE NATIONALE DE CIRQUE

Présentation de l'organisme

Organisme à but non lucratif, l'École nationale de cirque (l'ÉNC) est une école supérieure d'art de niveaux secondaire et postsecondaire vouée à l'éducation et la formation d'artistes de cirque professionnels au Québec et au Canada. L'ÉNC est la plus importante école de formation d'artistes de cirque dans les Amériques. L'ÉNC offre le cycle complet de formation professionnelle en arts du cirque : de l'initiation de niveau loisir jusqu'à la formation préparatoire, le programme Cirque-études secondaires (CES) et le programme de formation supérieure qui mène à l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC) d'une durée de trois ans. L'ÉNC forme également des enseignants en arts du cirque, formation hybride se donnant en présentiel et en formation à distance (en ligne). Ceci permet notamment à l'ÉNC de créer sa propre relève d'enseignants et fournir des ressources qualifiées à ses programmes en préparatoire et loisirs. L'ÉNC est la seule institution en Amérique du nord à offrir cette formation menant à une attestation d'études collégiales (AÉC). Chacune de ces formations est couverte par un permis d'enseignement émis par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur (MEES) et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

L'ÉNC accueille annuellement environ 150 étudiants, visant 25 diplômés à la sortie (DEC), le plus important contingent de diplômés provenant d'une seule école de cirque parmi toutes les écoles de cirque en Occident. Au total, l'ÉNC a formé plus de 500 artistes de cirque qui rayonnent au Québec et à l'étranger.

En corollaire à sa vocation d'enseignement, l'École est un centre international de recherche et d'innovation dans le domaine des arts du cirque et leur pédagogie, grâce à son Centre de recherche, d'innovation et de transfert de connaissances en arts du cirque (le CRITAC) et aux travaux de sa chaire de recherche, attribuée par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) et le Conseil de recherche en sciences et génie du Canada (CRSGC). Ces projets de recherche portent entre autres sur la création de langage acrobatique, la dramaturgie, la pédagogie des arts du cirque, l'innovation sociale par la littératie physique et les technologies appliquées dans le domaine des arts du cirque.

Forte de ses 35 années d'activités, par la qualité de ses enseignants et le positionnement stratégique de ses dirigeants, la caractéristique de l'ÉNC est d'avoir développé son propre modèle pédagogique : qualité éprouvée de ses enseignants provenant d'ici et d'ailleurs, continuum complet de la formation professionnelle, développement de la triade polyvalence-

interdisciplinarité-compétences créatives, adéquation entre la virtuosité technique et la recherche artistique, intensité de l'entraînement, faible ratio enseignants-étudiants et approche concertée des enseignants pour chaque étudiant en vue d'une formation individualisée, prestations de spectacles à grand déploiement dans un contexte scénique professionnel, le tout dans un environnement exceptionnel et hautement sécuritaire, doté d'équipements de pointe.

Ce modèle inspire un grand nombre d'institutions d'enseignement en arts du cirque dans les Amériques, Europe et Océanie, de sorte que l'ÉNC occupe un rôle de premier plan parmi le panthéon des plus grandes écoles de cirque.

De nombreuses entreprises de cirque du Québec (Cirque du Soleil, Cirque Eloize, Les 7 doigts de la main) puisent à chaque année de façon prioritaire dans le bassin des diplômés de l'ÉNC. Au fil des ans, ces compagnies ont engagé des centaines de diplômés de l'ÉNC.

Quant à l'épreuve synthèse et les spectacles de fin d'année de l'ÉNC, ils attirent à eux seuls des dizaines de représentants des plus importants employeurs du secteur des arts du cirque en vue des futures créations présentées sur toutes les scènes du monde.

De nombreux étudiants et diplômés de l'ÉNC remportent régulièrement les honneurs du plus prestigieux concours de cirque, le *Festival Mondial du Cirque de Demain* de Paris. Finalement, plus de 50 étudiants et diplômés de l'École s'y sont illustrés en remportant une quarantaine de médailles et prix spéciaux, dont huit médailles d'or, dix-sept d'argent et dix de bronze. Dans le cadre de la récente édition du *Festival*, Madame Daniela Arendasova, directrice des études de l'ÉNC, a présidé le jury composé de spécialistes des arts du cirque qui sont primés à l'international.

Le rapport de l'expert indépendant mandaté par Patrimoine canadien pour une évaluation de l'ÉNC à l'automne 2012, Monsieur Philippe Hénin, s'exprimait ainsi à propos de la formation de l'ÉNC :

'Depuis 2008 (année de la dernière évaluation), l'ÉNC a incontestablement consolidé sa position de leader international dans le domaine de la formation en arts du cirque.'



Maintenir le niveau d'excellence dans la formation de la relève, compétitivité et leadership : une perspective de développement durable - Résumé

Nous comprenons que le ministre de la culture et des communications entend accorder une « place centrale (...) dans la nouvelle politique à tout ce qui touche la formation professionnelle et continue des artistes et travailleurs culturels, ainsi qu'à tout ce qui touche aux liens entre culture et éducation. »¹ Nous retenons que le ministre reconnaît que les écoles de formation supérieure en art jouent un rôle de 'pépinières de talent pour la relève'.²

Selon SÉCOR, 'Les écoles de formation supérieure sont des centres d'excellence dans la formation de la relève artistique (et) contribuent de façon majeure au perfectionnement et au renouvellement des pratiques artistiques, ainsi qu'au dynamisme et au rayonnement du secteur culturel québécois. Les défis (actuels) ont un impact important sur le plein potentiel de fonctionnement des écoles d'art, (les empêchant) d'assumer pleinement leur leadership dans l'écologie de la formation supérieure en art.'³

En soumettant ce présent mémoire, l'ÉNC souhaite souligner que le ministère de la Culture et des Communications (MCC) a le devoir s'il souhaite que le Québec préserve son leadership et sa compétitivité au plan culturel sur l'échiquier mondial, de maintenir le niveau d'excellence dans la formation de la relève en art, de mettre en place un réseau structuré de formation préparatoire afin de travailler conjointement au développement des talents, de permettre le renouvellement de la formation afin de la garder concurrentielle au plan international, adaptée à la nouvelle réalité et adaptée aux nouvelles technologies, et de travailler de concert, de façon transministérielle, avec tout autre ministère, société ou organisme d'état ayant un lien gouvernemental ou réglementaire sur la formation en culture dans les écoles.

Le MCC et le MEES jouent 'un rôle déterminant dans le cautionnement de tous les nouveaux programmes de formation artistique de niveau collégial et dans le soutien des programmes de formation préparatoire'.⁴ En effet, afin de réaliser la mission même des institutions de formation supérieure en arts qu'il soutient financièrement, le MCC devrait 'assurer une gestion intégrée et concertée de l'offre de formation artistique, en cohérence avec les besoins du marché et les exigences (...) pour les programmes préparatoires (...) afin de préparer adéquatement la relève artistique et éviter la dilution des talents et expertises'.⁵

Tout comme la société québécoise qui s'est substantiellement transformée au cours des dernières décennies, la nouvelle politique culturelle du Québec doit permettre la mise en

¹ *Notes pour une allocution de la ministre de la culture et des communications*, Madame Hélène David, conférence de presse, 15 février 2016, p. 7

² Id.

³ *Les écoles supérieures d'art de Montréal : des leviers stratégiques pour la vitalité culturelle québécoise*, Étude de positionnement stratégique, SÉCOR, 2009.

⁴ Id., p. 26

⁵ Id.

place de mesures adéquates et cohérentes permettant d'assurer le développement durable du secteur des arts du cirque au Québec, une force reconnue mondialement.

Voici nos recommandations à cet égard :

1. Que le MELS procède à la reconnaissance officielle des arts du cirque comme une forme d'art à part entière.
2. Que le MCC mette en place un programme de formation préparatoire en arts du cirque et en cirque de loisir.
3. Que le MCC assure un meilleur soutien aux écoles supérieures en art afin que celles-ci demeurent compétitives par le développement et l'implantation de nouvelles offres de formation.
4. Que les divers partenaires ministériels travaillent de façon concertée à bonifier le mode de financement des écoles supérieures de formation en arts du cirque afin de maintenir la qualité de la formation dans nos écoles.
5. Que le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) facilite l'insertion socio-professionnelle des diplômés des écoles supérieures en art dont les diplômés de l'ÉNC afin de permettre à ces derniers de contribuer, en qualité de résidents du Québec, à la diversité culturelle et sociale du secteur culturel et promouvoir la culture du Québec au Canada et à l'international.

À l'instar des recommandations que nous formulons par la présente, nous sommes d'avis qu'ainsi, une politique culturelle qui soit adéquate et cohérente, qui soit adaptée au contexte des difficultés actuelles de recrutement, qui permette d'intégrer avec succès la formation supérieure après avoir suivi une formation préparatoire de qualité sur le territoire québécois, doit être intégrée verticalement pour assurer le **développement durable** d'une main d'œuvre artistique professionnelle de qualité supérieure.

La formation supérieure en arts du cirque dans une perspective de développement durable de la discipline et du secteur

Les institutions supérieures d'enseignement en arts doivent s'adapter pour répondre aux exigences de leur clientèle, assurer la rétention au Québec des talents artistiques mais aussi demeurer compétitives au plan international tout en contribuant au secteur culturel d'ici.

À l'ÉNC, le recrutement des talents se fait par la recherche de candidats pour les programmes préparatoires d'âge primaire et secondaire (Cirque-études secondaires) et pour le programme de formation supérieure (DEC en arts du cirque). Pour identifier les jeunes motivés par les formations offertes par l'ÉNC, les activités de recrutement sont nombreuses : *tournee nationale de présélection* dans 15 villes au Québec et au Canada (les enseignants évaluateurs se déplacent pour offrir une classe et auditionner les jeunes : 300 jeunes participants par an), les *Portes ouvertes*, le *Concours Élève d'un jour* (environ

40 jeunes sélectionnés par an). Or, ces activités nous démontrent l'insuffisance de préparation des jeunes québécois pratiquant les arts du cirque dans les écoles et centre de loisir du Québec. Malgré ces mesures, ces dernières ne s'avèrent pas suffisantes pour assurer un bassin suffisamment large de recrutement des talents puisque, à l'instar de toutes les écoles supérieures en art, le principe même du recrutement de l'ÉNC s'effectue sur une base sélective.

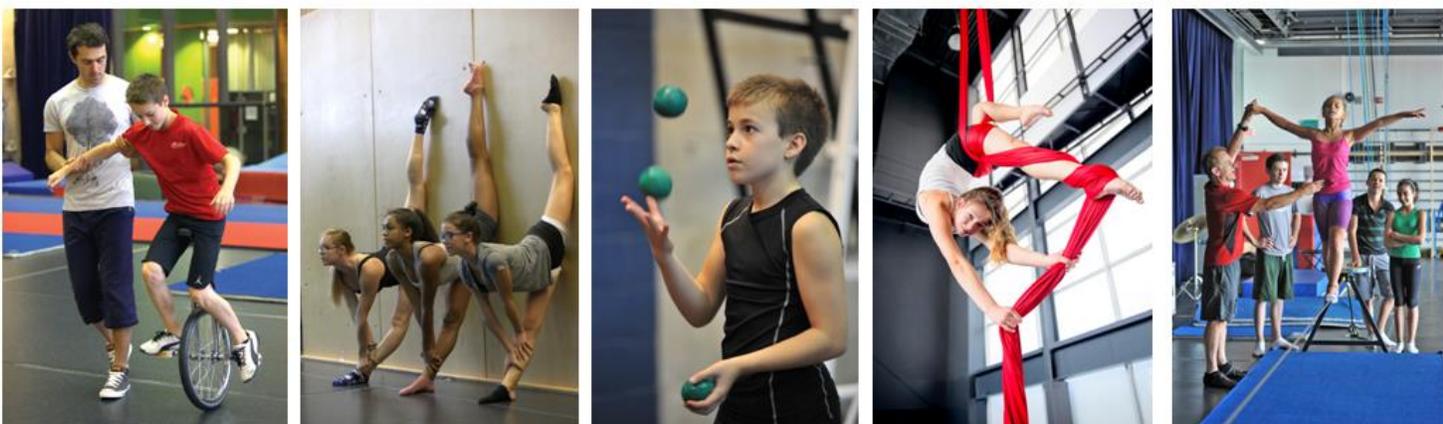
Nous sommes d'avis qu'il existe des défis de nature structurelle qui impactent la sélectivité des candidatures provenant du Québec au niveau préparatoire. Plusieurs causes expliquent cet état de fait :

1. *La reconnaissance officielle des arts du cirque par le MELS*

L'ÉNC fait le constat qu'une part importante des candidatures à la formation supérieure qui proviennent du Québec et du Canada ne s'avère pas suffisamment mature au plan technique et artistique pour intégrer une formation supérieure.

Malgré qu'on assiste au Québec à une certaine progression d'assistance des productions de cirque et à l'appréciation du public⁶, le MELS ne reconnaît pas les arts du cirque comme une forme d'art. En revanche, le MELS reconnaît des projets pédagogiques particuliers de formation en arts, soit le modèle 'concentration en arts' ou le modèle 'projet arts-études', qui vise à enrichir la formation de base de l'élève à partir de la pratique d'une discipline artistique énumérée au *Programme de formation de l'école québécoise*, dont les arts du cirque sont absents. Les pratiques artistiques visées par le *Programme* sont la danse, l'art dramatique, l'art plastique et la musique.

Rappelons que le Conseil des arts et des lettres du Québec a reconnu les arts du cirque comme une forme d'art en 2001, il y a maintenant 15 ans de cela, tout comme l'a fait à sa suite le Conseil des arts du Canada.



⁶ *Les pratiques culturelles au Québec, Bulletins survol et recueils statistiques*, Ministère de la culture et des communications, Direction du livre, de l'audiovisuel et de la recherche, mars 2016, p. 36.

Nous sommes d'avis que la non-reconnaissance du MELS comporte une série de conséquences que nous qualifions de contraignantes, voire néfastes sur la pratique des arts du cirque au Québec et sur la qualité des candidatures du Québec provenant du niveau préparatoire :

- a) Le fait de la non reconnaissance du cirque fait en sorte que cette forme d'art ne devient pas 'normée', si l'on entend par une telle 'norme' que cette forme d'art ne devient pas certifiée, dans une optique d'optimisation de la qualité de la formation et en termes de santé et sécurité.
- b) La non reconnaissance prive notre secteur du rôle d'agent de promotion et de maître d'œuvre de la formation initiale qu'offrent les réseaux publics et privés des établissements d'enseignement.
- c) Les écoles de loisir et de formation préparatoire en arts du cirque se voient privées d'opportunités de développement d'offres de programme en partenariat avec les réseaux d'établissement d'enseignements.
- d) Les structures de formation existantes peinent à soutenir une offre de qualité en formation préparatoire et, par conséquent, à nourrir un bassin de candidatures qualifiées pouvant intégrer une formation supérieure.
- e) Conséquemment, les écoles de formation supérieure en arts du cirque sont privées d'un bassin de candidatures québécoises de calibre.

Nous recommandons que le MELS reconnaisse le cirque comme une forme d'art au même titre que les autres formes d'art.
--

2. *L'établissement d'un programme national de formation préparatoire en arts du cirque et d'un réseau d'écoles préparatoires et de loisir dans chacune des régions du Québec*

La question de la rétention des talents est un enjeu stratégique de taille pour le Québec et pour le secteur culturel en particulier. Former un artiste en arts du cirque requiert de nombreuses années de formation, tout comme un musicien de formation classique ou un danseur. Pour intégrer un programme de formation supérieure et être en mesure de le suivre avec succès et en toute sécurité, il faut avoir reçu une formation de qualité pendant un nombre d'années qui soit suffisant.

Au programme régulier, le MELS désigne le niveau préparatoire comme étant la relève d'excellence au niveau secondaire. Or, outre la reconnaissance comme forme d'art, un second enjeu des écoles supérieures en art, de taille celui-là, est d'avoir accès à un bassin de candidats au niveau préparatoire qui soient suffisamment préparés aux plans technique et artistique, en vue d'intégrer la formation supérieure.

Sur le territoire, nous constatons que les cours en arts du cirque ne jouissent pas tous d'un label de qualité, encore moins d'uniformisation de la qualité et la détermination d'un curriculum. Nous sommes d'avis que cet état de fait s'explique en grande partie par l'absence de certification comme il existe dans le secteur du sport, par exemple, ou dans celui de la musique.

En 1999, la Direction générale de la formation professionnelle et technique (DGFPT) du ministère de l'Éducation (MEQ, à l'époque), en concertation avec le MCC, confiait au Groupe DBSF, compte tenu de leur volonté commune d'harmoniser leurs interventions en matière de formation en arts du cirque au Québec, le mandat de réaliser une étude visant à déterminer les besoins de formation dans le secteur des arts du cirque. L'étude démontrait clairement qu'il est difficile de former des artistes de cirque en trois ans (ce que l'ÉNC fait avec le DEC), et que l'absence de réseau de formation en cirque au niveau préparatoire limite de façon significative le bassin de candidats à la formation supérieure.⁷ Près de deux décennies ont passé, et à l'heure où nous écrivons ces lignes, on ne peut que réitérer ce même constat.

Dans l'élaboration d'un programme national de formation en cirque, nous demandons au MCC que la nouvelle politique permette la mise en place des éléments suivants :

- a) L'élaboration d'un programme national encadrant la pratique de cirque de loisir et la formation préparatoire en arts du cirque.

Nous recommandons de mettre à contribution les écoles supérieures en arts du cirque dans l'élaboration d'un tel programme et, éventuellement, dans l'évaluation des écoles de loisirs et préparatoires en arts du cirque.

- b) La mise en place d'un réseau d'écoles de loisirs et de formation préparatoire privilégiant le modèle de la dyade écoles d'art et établissements d'enseignement primaire et secondaire.

L'intérêt de ce modèle permettrait de préserver les rôles actuels du MCC en matière de culture et du MELS en éducation.

De par leur mandat, les écoles d'art ont l'opportunité d'étendre leurs activités de formation de loisirs et préparatoire à plus d'une discipline et de se doter d'équipements propices à la pratique et la diffusion des petites formes de présentation artistique, l'occasion pour elles de jouer un rôle régional moteur dans la structuration de la filière formation-crédation-diffusion.

⁷ *Arts du cirque, formation professionnelle et technique*. Groupe DBSF, pour le ministère de l'Éducation du Québec et le ministère de la Culture et des Communications, 1999.

Une politique culturelle qui souhaite maximiser la réussite du secteur culturel au Québec, dont celle des institutions d'enseignement supérieur en arts, ainsi qu'assurer un développement qui soit réellement 'durable' dans le secteur des arts du cirque, doit mettre en place une stratégie de développement des talents par le biais d'un véritable réseau de formation préparatoire et de cirque de loisir.

3. *L'implantation d'activités cirque de loisir au plan national afin de favoriser la littératie physique, créativité et résilience, chez les jeunes*

Dans l'optique de valoriser son capital de valeur par l'entremise de son Centre de recherche, d'innovation et de transfert en arts du cirque et les travaux de sa chaire de recherche attribuée par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada et le Conseil de recherche en sciences et génie du Canada, l'ÉNC poursuit une mission de recherche dans les domaines de la création, la pédagogie, l'innovation sociale et les technologies appliquées dans le secteur des arts du cirque.

Au chapitre du volet de recherche en innovation sociale, un projet de recherche finalisé en 2015 porte sur les effets de l'initiation aux arts du cirque dans le cadre des cours d'éducation physique sur les enfants de 4^e et 5^e année du primaire au chapitre de leur littératie physique. L'étude est réalisée par l'ÉNC, conjointement avec l'Université du Manitoba.

L'étude rappelle qu'au Canada, le coût économique lié au déclin de l'inactivité physique chez les jeunes et le taux d'obésité record qui a triplé au cours des 25 dernières années est de 10 milliards \$ par année, et que celui lié au surpoids est de 19 milliards \$ par année. Autre rappel de l'étude est que la société fait face à une augmentation des maladies infantiles et chroniques liées à l'obésité et l'inactivité physique. De plus, en matière d'éducation physique, les filles sont moins actives que les garçons. Il existe une décroissance marquée de l'activité physique à la puberté qui persiste à l'âge adulte. Et enfin, l'ensemble des cours d'éducation physique favorise en général les jeux de compétition, une approche qui a tendance à exclure les jeunes ayant des problématiques liées à la confiance en soi.

Un des postulats de l'étude est à l'effet que les personnes dotées de littératie physique bougent davantage en s'adonnant à une gamme d'activités physiques qui profitent au développement global de la personne⁸.

L'étude démontre notamment qu'une expérience de qualité en matière de développement de la littératie physique implique un environnement inclusif, amusant et stimulant où toutes les répétitions nécessaires pour apprendre des techniques de mouvement feront vivre des succès et des échecs momentanés. Elle démontre également que cette expérience développe la confiance et l'estime de soi chez les jeunes et que le cirque scolaire et parascolaire est un moyen innovant et efficace pour atteindre les objectifs des programmes d'éducation physique et développer la littératie

⁸ Santé et Éducation physique Canada.

physique chez les jeunes en faisant augmenter le répertoire de mouvements, la conscience corporelle, la patience, la discipline, les liens sociaux, le leadership, l'esprit d'équipe, la motivation, la créativité et la confiance en soi.

En d'autres termes :

- a) L'apprentissage du cirque améliore significativement les habiletés motrices par la diversité de mouvements.
- b) L'apprentissage du cirque réduit l'écart entre les sexes en matière d'habiletés motrices pour plusieurs techniques de mouvement.
- c) Les enseignants ayant intégré le cirque considèrent que les jeunes démontrent une plus grande confiance en soi, motivation, compréhension, appui à la persévérance scolaire et l'apprentissage.
- d) L'apprentissage du cirque encourage la participation des jeunes à des activités dans leur temps de loisir de 25 % comparativement aux autres jeunes des programmes réguliers d'éducation physique, et, chez les jeunes filles, l'augmentation est encore plus significative.

Nous recommandons de développer un modèle d'intervention favorisant un environnement propice au développement de la littératie physique par la mise en place d'activités cirque au plan national.

4. Soutenir le développement et l'implantation de nouvelles offres de formation afin de susciter l'attractivité des écoles supérieures dans un contexte concurrentiel

Afin de demeurer compétitives et attrayantes, les écoles de formation supérieure en arts doivent être en mesure d'offrir de nouvelles offres de formation ou, du moins, être en mesure de les ajuster ou modifier selon les demandes du marché professionnel. Elles doivent également être en mesure d'offrir de la formation continue à ses enseignants. Rappelons que l'excellence de la formation aux étudiants dépend directement de la qualité des formateurs.

Il serait impératif que nous jouissions d'un soutien additionnel du MCC et du MEES au profit du développement et la mise en œuvre de nouvelles offres de formation pour la formation supérieure, la pédagogie d'enseignement et le développement de compétences du corps enseignant.

La gestion de l'offre de formation artistique des institutions supérieures en art doit être attrayante et compétitive, en offrant la latitude nécessaire pour déployer de nouveaux programmes de formation qui soient pertinents au secteur et au marché.

5. Bonifier le mode de financement accordé aux écoles de formation supérieure

Depuis 10 ans, la qualité et la quantité de l'offre de programmes de formation supérieure en arts du cirque à l'échelle mondiale a décuplé. En Scandinavie, plus récemment, deux écoles ont vu le jour alors que les écoles supérieures d'Europe continentale ont opéré un virage dans leur pédagogie s'apparentant à celui de l'ÉNC. La mobilité des clientèles européennes et la gratuité qu'offre le réseau européen favorise l'accessibilité des clientèles et leur rétention sur le vieux continent.

Cette concurrence cumulée à la difficulté de recrutement des candidats québécois de calibre exige de la part des écoles supérieures québécoises qu'elles redoublent d'ardeur dans le maintien de la pertinence de leur programme pédagogique et des conditions d'accessibilité pour maintenir notre attractivité.

Par ailleurs, au contexte général, s'ajoutent des enjeux de financement fragilisant l'équilibre budgétaire des écoles supérieures d'art : l'aide financière au fonctionnement des écoles de la part du MCC n'a pas été indexée depuis bientôt 10 ans d'une part, et, d'autre part, le MEES de par le modèle d'allocation financière pénalise les inscriptions d'étudiants étrangers.

<p>Nous recommandons au MEES de mettre en place des mesures d'indexation suffisante afin de permettre le maintien de la qualité de la formation de nos écoles.</p>
--

6. Favoriser la rétention des diplômés des écoles supérieures en art souhaitant résider au Québec afin de contribuer à la diversité culturelle et sociale

La diversité culturelle fait partie de l'ADN des arts du cirque. Carrefour entre les arts orientaux et occidentaux, les arts du cirque ont fusionné des pratiques, des esthétiques et des cultures provenant de partout à travers le monde. C'est un secteur culturel diversifié, qui intègre les genres, les disciplines, les valeurs et les cultures. La pratique des arts du cirque, reflet des valeurs universelles, ne comporte pas de barrières de langues, un des meilleurs exemples pour favoriser l'intégration des artistes et artisans, issus de l'immigration. En termes de représentativité de la diversité sociale et culturelle, le pari est gagné !

Parce que Montréal est reconnue par les circassiens du monde comme la capitale internationale des arts du cirque, nombreux sont les étudiants étrangers diplômés de l'ÉNC qui choisissent d'établir leur domicile à Montréal et d'y rayonner au plan professionnel. Comme mentionné précédemment, de nombreuses entreprises de cirque du Québec parmi les plus importantes au monde (Cirque du Soleil, Cirque Éloize, Les 7 doigts de la main) puisent à chaque année de façon prioritaire dans le bassin des diplômés de l'ÉNC. Au fil des ans, ces compagnies ont engagé des centaines de diplômés de l'ÉNC.

L'ÉNC a un taux de placement de plus de 95 % depuis les 15 dernières années. Comme nous avons une clientèle internationale, nous avons intérêt à permettre à ces jeunes de s'y établir. Ils vont permettre au Québec un rayonnement international et enrichir le Québec. Puis, à un moment ou un autre, ils peuvent agir à d'autres titres qu'artistes interprètes et devenir eux-mêmes des entrepreneurs artistiques. Ils peuvent se convertir à l'éducation ou la création – metteur en piste. Donc, nous avons intérêt à établir des mesures facilitantes.

Environ le tiers des étudiants étrangers (hors Canada) des programmes de DEC et d'AÉC font une demande de permis de travail avant la fin de leurs études. Cette main d'œuvre est instruite, spécialisée, travaille en majorité au Canada et à l'international et récolte des revenus importants. Ces personnes sont donc des candidats de qualité pour un dialogue interculturel.

Nous recommandons que, dans une optique de développement durable, des mesures facilitantes d'accompagnement soient mises en place pour amener la clientèle internationale de l'ÉNC à s'établir au Québec.

Conclusion

Les impacts et les retombées de cette nouvelle politique culturelle seront majeurs sur l'accès à la culture et le développement durable de ce qu'on a souhaité mettre en place en 1992 avec la politique culturelle.

En soumettant ce présent mémoire, l'ÉNC invite le MCC à ce que le Québec préserve son leadership et sa compétitivité au plan culturel sur l'échiquier mondial, maintienne le niveau d'excellence dans la formation de la relève en art, mette en place un réseau structuré de formation préparatoire afin de travailler conjointement au développement des talents, permette le renouvellement de la formation afin de la garder concurrentielle au plan international, adaptée à la nouvelle réalité et aux nouvelles technologies, et travaille de concert, de façon transministérielle, avec tout autre ministère, société ou organisme d'état ayant un lien gouvernemental ou réglementaire sur la formation en culture dans les écoles.

Si la politique culturelle permettait le déploiement d'un réseau d'écoles de loisir et de formation préparatoire sur l'ensemble du territoire québécois, elle favoriserait sans nul doute le développement d'une culture du cirque dans la communauté d'accueil, à savoir une pratique de ses disciplines, tout comme la création et la diffusion d'œuvres circassiennes.

Les arts du cirque se classent parmi les disciplines les plus complexes en raison de l'interdisciplinarité et la diversité des professions circassiennes (acrobatie, aérien, art clownesque, équilibre, manipulation). Les défis artistiques et techniques sont nombreux, sans compter l'élément crucial qu'est la sécurité.

Avec l'appui et la volonté affirmée de l'État pour une politique culturelle appuyant les nouveaux paradigmes des institutions d'enseignement supérieur en arts, nous remercions le MCC de considérer l'ensemble de nos recommandations.

